

pas eu de phares construits dans le courant de l'année, mais beaucoup d'améliorations ont été faites. La goélette *Prince-Edouard* construite pour ces fins a porté les approvisionnements annuels.

619. La division de la Colombie Anglaise possède 13 phares, 4 phares-balises, 4 sifflets et 4 cloches à brume, outre un bon nombre de bouées et de balises. Ils ont été approvisionnés par le steamer *Sir James Dougllass* et *Quadra*.

620. Le coût total de l'entretien des phares, sifflets à brume, etc., dans le Canada, en 1892, a été de \$445,140.

621. Le 1er juillet 1886, le phare du Cap-Race, Terre-Neuve, fut transféré par le gouvernement impérial au gouvernement du Canada. La somme de \$100,151, balance des péages perçus par la chambre de commerce, fut payée au gouvernement canadien à condition que le phare et le sifflet d'alarme fussent à l'avenir entretenus aux frais du gouvernement fédéral et exempts de péages. Le phare est indispensable pour la sûreté de tous les vaisseaux qui naviguent au nord de l'Atlantique allant au Canada et en venant. Ce transfert a allégé la Puissance de péages qui s'élevaient à environ \$1,200 annuellement.

622. Le département a sous son contrôle 8 vapeurs qui sont la propriété du gouvernement, pour l'approvisionnement des différents phares, la pose et la levée des bouées, les secours aux naufragés, etc., etc., à part le petit steamer *Dolphin* employé pour la police riveraine. En 1891 un nouveau steamer le *Quadra* a été construit en Ecosse, au prix de \$73,701 pour remplacer le *Sir James Dougllass* (mis de côté) et pour faire le service le long de la côte de la Colombie Anglaise, après avoir laissé Greenock le 15 octobre 1891, le *Quadra* est arrivé à Esquimaux, C.A., le 5 janvier 1892, ayant, dans ce voyage, prouvé qu'il était un excellent bateau marin. Le 14 mai 1892, ayant frappé sur un rocher invisible à Cap Race, il a été immédiatement échoué afin de l'empêcher de sombrer. Le steamer a été ensuite amené à Victoria ou il fut mis dans le dock. Le coût total de l'entretien de ces vapeurs pour 1892, déduction faite des recettes, a été de \$118,303.

623. Le nouveau steamer en acier *Stanley* construit expressément pour faire le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, a entretenu des communications, à l'exception de deux courts intervalles, durant l'hiver de 1891-92, et le service en général a donné pleine satisfaction. Durant la saison de l'été ce vapeur a été employé à la protection des pêcheries.

624. Un corps de police a été établi depuis plusieurs années aux ports de Montréal et de Québec, dans le but de maintenir l'ordre et de réprimer le racolage des matelots pour l'entretien duquel un droit de 3 centins par tonneau est prélevé sur tous les navires qui entrent dans l'un ou l'autre de ces ports; ce droit est payé une fois par année par les vaisseaux au-dessous de cent tonneaux et deux fois par année pour ceux de plus de cent tonneaux. La chambre de commerce de Montréal ayant à plusieurs reprises demandé l'abolition de ces péages, il fut décidé que le corps de police du havre ne serait plus maintenu, et il fut

Division
de la
Colombie
Anglaise.

Entretien
des phares.

Phare à
Cap Race.

Vapeurs
fédéraux.

Communi-
cation
avec l'Île
du Prince-
Edouard.

Police de
havres.